

Atelier international de maîtrise d'oeuvre urbaine
Du 3 au 21 Septembre 2023
Île-de-France, France

Métamorphoses

**Villes et territoires recomposés
face aux défis climatiques**



Document-sujet

Appel à candidatures international

les Ateliers
maîtrise d'oeuvre urbaine

Les Ateliers Internationaux de Maîtrise d'Œuvre Urbaine de Cergy-Pontoise

Immeuble le Verger, rue de la Gare
9500 Cergy-Pontoise
Tel : +33 1 34 41 93 91

metamorphosis@ateliers.org

Equipe de l'atelier :

Pilotes scientifiques :

Raphaël Besson, expert en socio-économie urbaine et docteur en sciences du territoire, Laboratoire PACTE, Université de Grenoble

Marine Oudard, urbaniste et architecte, URBASTUDIO

Equipe Ateliers :

Véronique Valenzuela, géographe, directrice des projets

Simon Brochard, géographe et historien, coordinateur

Christine Lepoittevin, sociologue, directrice

Couverture : montage d'images générées par Dream le 13/04

Les Ateliers, association à but non lucratif créée en 1982 par les urbanistes de la Ville Nouvelle de Cergy-Pontoise, organise en France et à l'international des ateliers de production collective au service du projet territorial, permet-tant de porter un regard nouveau, varier les échelles, oublier les frontières administratives, revisiter les territoires.

Depuis 40 ans, l'association réunit chaque année en septembre en Île-de-France une vingtaine d'étudiants et de jeunes professionnels de nationalités et de profils variés, qui travaillent sur site en équipes pluridisciplinaires et présentent en fin d'atelier leurs propositions et stratégies devant un jury international présidé par les autorités locales. Les propositions des équipes associent visions de long terme pour les territoires et idées d'actions illustrées, composant ainsi un éventail de projets mis à disposition des décideurs locaux.

Depuis l'origine jusqu'à leur maturité actuelle avec un réseau de plus de 3 000 anciens participants, le parti pris des Ateliers est de traiter librement, et à plusieurs échelles, des sujets complexes, en s'autorisant à prendre du champ par rapport au contexte institutionnel.

La session 2023 situe dans le prolongement des sessions des derniers ateliers franciliens : recyclage urbain et territorial (2022), ville vivable, habitable et désirable (2021), modes de production de la ville frugale, prise en compte de l'évolution de nos modes de vie face à la crise climatique (2018, 2019)...

Partenaires de l'atelier :



Table des matières

Introduction

Une prise de conscience du territoire comme bien commun et partagé.....	04
---	----

1. Valoriser l'existant : des situations et territoires contrastés

a. Le cas de l'Île-de-France.....	05
b. Prendre la mesure des nouveaux modes d'habiter.....	07
c. Dépasser les logiques de zonages et enclencher un processus d'hybridation à grande échelle.....	08
d. Leviers pour agir sur l'existant.....	09
e. Comment activer ces leviers et avec qui ?.....	10

2. Réparer l'urbain : 3 grands défis posés par l'atelier

a. Construire des densités urbaines et naturelles pour répondre aux besoins multiples....	13
b. Quels processus économiques et participatifs pour permettre l'avènement d'une ville aux fonctions et usages plus hybrides ?.....	14
c. Quelles évolutions pour répondre à de nouveaux modes d'habiter et à la crise du logement ?.....	15

<i>Participer à l'atelier</i>	15
--	----

<i>Comment postuler ?</i>	16
--	----

Introduction

Une prise de conscience du territoire comme bien commun et partagé

Le constat est mondial et généralisé, le dérèglement climatique et l'effondrement de la biodiversité sont liés. Les effets de ce dérèglement global sont exacerbés dans les villes qui occupent près de 20% du territoire terrestre et qui concentrent plus de la moitié de la population mondiale. Pour y faire face, il est urgent de limiter l'urbanisation croissante et l'extension des villes en imaginant de nouveaux modèles d'aménagement plus respectueux des sols : réparer l'urbain et valoriser l'existant.

Pourquoi réparer l'urbain ? Et pourquoi parler de l'existant ?

Réparer l'urbain signifie mieux préparer nos villes aux conséquences du changement climatique. Cela implique de renaturer et de rafraîchir nos villes pour empêcher les îlots de chaleur, ainsi que de favoriser la perméabilité des sols en redonnant une place au cycle de l'eau. En outre, notre relation avec la nature et notre façon de vivre en ville doivent être repensées.

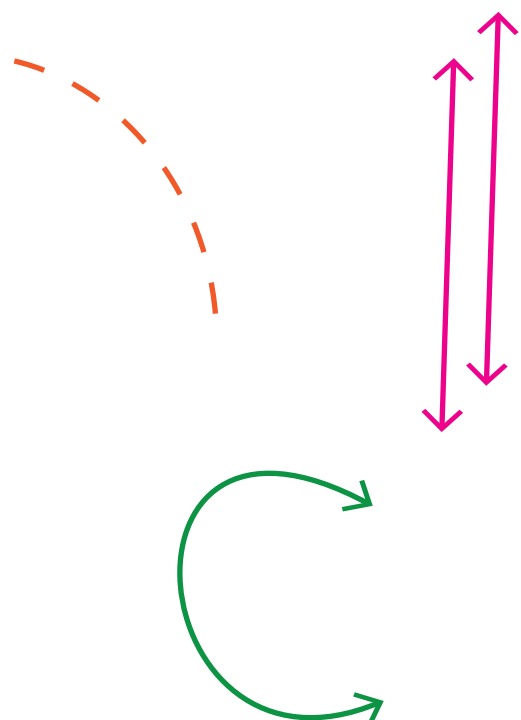
En parallèle les villes sont souvent appelées à se densifier pour accueillir une population qui continue d'augmenter tout en limitant l'étalement urbain. Il existe pourtant une contradiction entre cet objectif de densification qui semble, pour beaucoup, incontournable - et qui est directement liée au changement climatique (sols à préserver) et la volonté de plus en plus forte de retrouver un lien à la nature partout et pour tous. Ce modèle de densité a-t-il véritablement un avenir ?

Et si cette notion de densité fait l'objet de nombreux débats (à l'immeuble collectif jugé vertueux est souvent opposé la maison individuelle jugée trop consommatrice d'espace), il y a pour autant une diversité de modes d'habiter dont il faut prendre compte pour éviter l'étalement urbain tout en répondant aux aspirations des habitants (la maison en bande, l'habitat intermédiaire par exemple).

Interroger la densité, c'est aussi requestionner la mobilité. Comment demain mieux se déplacer ? Comment réduire la dépendance à la voiture avec des transports alternatifs et partagés ?

Se poser la question de la densité, c'est aussi se poser la question de la mixité de programme. Comment garantir l'accès à des services et des équipements de proximité pour tous ? Comment ainsi réduire cette même dépendance aux déplacements tout en favorisant une meilleure qualité de vie urbaine ?

Enfin, il est essentiel de recycler au maximum ce qui peut l'être et de renaturer nos villes afin d'améliorer la qualité de vie des habitants. Il ne s'agit pas d'arrêter de construire du neuf, mais de regarder ce qui existe déjà et de trouver des moyens de l'améliorer pour répondre aux besoins de la population tout en préservant l'environnement.



1. Valoriser l'existant : des situations et territoires contrastés

a. Le cas de l'Île-de-France

Une des orientations pour relever les défis du changement climatique, de la préservation de l'environnement ou de la rareté des ressources (y compris foncières) consiste à faire preuve de sobriété en travaillant sur l'existant.

Travailler sur l'existant implique une prise en compte de la diversité des territoires ! Diversité des situations géographiques, sociales et économiques. Diversité des ressources locales et des potentiels. Diversité des territoires que l'on vive dans un centre bourg ancien, dans le périurbain, dans la ville dense constituée ou dans un grand ensemble.

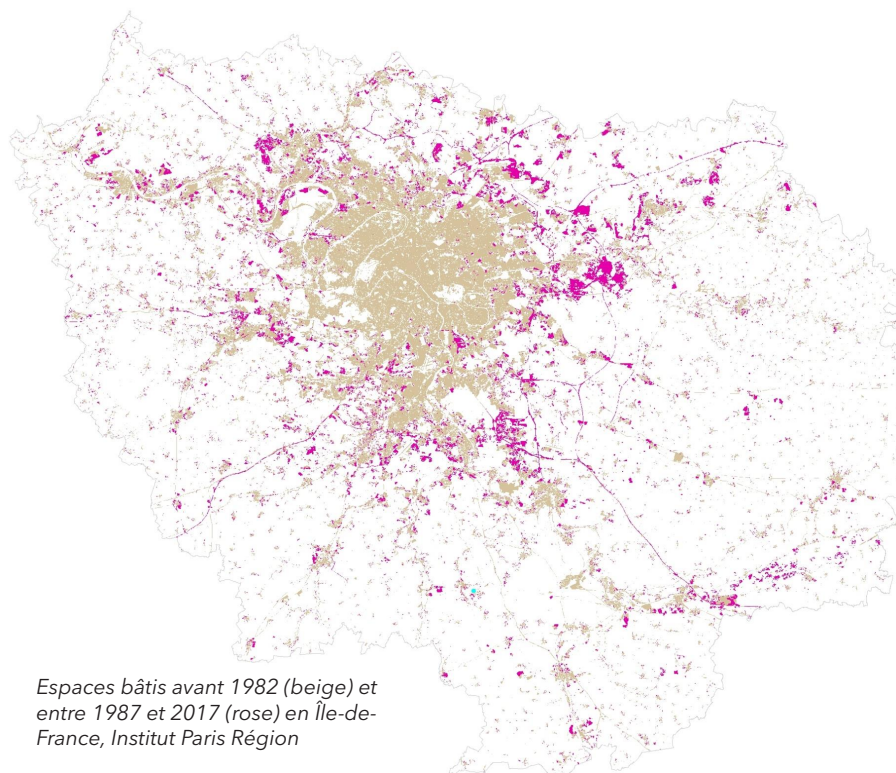
Comment agir partout et à toutes les échelles pour réduire l'empreinte carbone du secteur de l'aménagement et de la construction ?

Il est difficile de définir et quantifier précisément l'artificialisation, c'est-à-dire le processus de transformation des espaces naturels en espaces artificiels, et les chiffres varient grandement selon les sources.

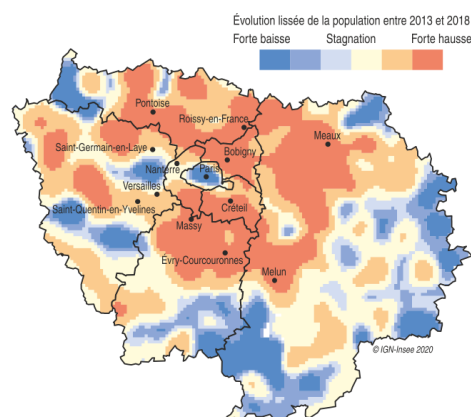
Ce qui est incontestable, cependant, c'est qu'en France l'artificialisation est supérieure à la moyenne européenne et qu'elle augmente plus rapidement que la population. Selon l'Institut Paris Région, alors qu'elle concentre 19% de la population française, l'Île-de-France représente 2 à 3% de la consommation annuelle de terres agricoles (soit environ 590 ha/an).

Comment tendre vers des formes d'urbanisation plus sobres en consommation d'espace et plus intenses en nature ? Comment aller vers plus de sobriété ?

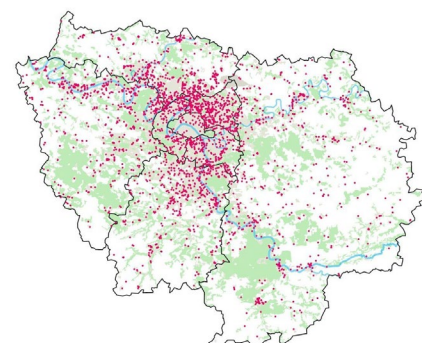
Aujourd'hui, la majorité des espaces urbains sont sous-utilisés au regard de leur potentiel d'espace bâti : friches, bâtiments vacants ou encore espaces utilisés, mais seulement une faible portion du temps. En parallèle, l'évolution rapide des réglementations, des modes de vie, des modèles économiques et des manières de travailler, rend difficile la programmation des usages d'un bâtiment sur 10 ou 20 ans. La conséquence est l'existence d'espaces vacants et inadaptés aux besoins du marché.



Espaces bâtis avant 1982 (beige) et entre 1987 et 2017 (rose) en Île-de-France, Institut Paris Région



Evolution de la population entre 2013 et 2019, INSEE



Recensement des friches en Île-de-France en 2021, Institut Paris Région

Repères - Densité de population (au 1er janvier 2017) :

En Île-de-France : 1010,9 habitants au km²

A Paris : 21 066,8 habitants au km²

En France Métropolitaine : 117 habitants au km²

Quelques chiffres en Ile-de-France :

- 50.000 habitants supplémentaires chaque année
- 4200 hectares de friches en 2021 (soit l'équivalent de près de la moitié de la capitale).
- 4,4 millions de m² de bureaux sont vides : Autant de m² disponibles à la reconversion pour la création de logements). "Les évolutions récentes, télétravail, diffusion du «flex-office» (absence de bureau fixe, ndlr), ont été l'occasion pour les entreprises d'optimiser leurs stratégies immobilières, augmentant la vacance des bureaux de 2,6 millions de m² fin 2019, juste avant la crise, à 4,4 millions de m² à la mi-2022, dont un demi-million en vacance de plus de deux ans» (Institut Paris Région (IPR)).
- Les bureaux représentent 53% des logements reconvertis de 2013 à 2021 : Outre les bureaux, sont également concernés par cette reconversion les locaux commerciaux, les bâtiments de stockage, industriels et agricoles, ainsi que les bâtiments publics (administratifs, scolaires, etc.) ou les parkings aériens. «Les objectifs ZAN et ZEN (zéro artificialisation nette et zéro émission nette, ndlr), l'obsolescence d'une partie des bâtiments, le télétravail, la nécessaire densification de la ville (...) constituent un contexte particulièrement favorable à l'essor des transformations de bâtiments non résidentiels en logements»

Si ces chiffres divergent selon les sources utilisées et ne sont pas à prendre à la lettre, il s'agit avant tout de prendre conscience que l'extension de la ville et la seule construction de logement neuf est une solution à court terme, incompatible avec la crise climatique en cours. Il s'agit de mettre en avant des potentiels pour mieux utiliser l'existant et moins (mieux?) construire. Il s'agit enfin de porter un regard nouveau sur les modes de vie, d'apprécier les formes urbaines qui favorisent ou non une qualité de vie et d'imaginer ce qui peut en advenir de meilleur pour continuer à donner envie de vivre en ville.

Faut-il nécessairement densifier pour continuer à accueillir de nouveaux habitants tout en baissant la consommation foncière ? Et comment rendre cette densité désirable... ? La préservation des espaces non construits peut-elle être une opportunité pour une meilleure qualité urbaine ? Quelles sont les alternatives concrètes à l'étalement urbain ?

Ces défis restent à relever sur des territoires franciliens qui comprennent des échelles, des caractéristiques, des atouts et faiblesses, très variés. Ces territoires sont multiples :

- La capitale dense haussmannienne, Paris,
- La banlieue pavillonnaire / les cités-jardins,
- Les villes nouvelles,
- Les centre-bourgs anciens,
- Le péri-urbain diffus,
- Les grands ensembles,
- Les zones d'activités ou commerciales en perte de vitesse,
- Les friches en renouvellement, etc.

La crise du logement en Ile-de-France

Avec 50.000 habitants supplémentaires chaque année et un prix du foncier exorbitant, la région fait face à un défi de taille. D'une part, il n'y a pas assez de logements sur le marché pour répondre à la demande et d'autre part, ceux disponibles sont souvent hors d'atteinte. Pourtant étendre la ville et construire toujours est une solution à court terme.. En plus des crises écologiques climatiques et sanitaires, comment faire face à la crise du logement sur le territoire francilien ?

Des données qui parlent d'elles-mêmes :

- Sur les 12 millions de personnes en Ile-de-France, 1,3 million de personnes mal logées et 2,9 millions de personnes en situation de fragilité par rapport à leur logement
- Une construction de logements neufs insuffisante
- Une augmentation du cout des loyers qui a atteint jusqu'à 30% en 2022
- Environ 75 000 logements sociaux attribués en 2019 pour 720 000 demandes en Ile de France soit près de 10% seulement !

En parallèle, on dénombre 400.000 de logements vides en Ile de France.



Paris, boulevard haussmannien



Zone d'activité à La Verrière



Marcouville, Pontoise



Bourg de Grez-sur-Loing

b. Prendre la mesure des nouveaux modes d'habiter

Agir sur l'existant implique de prendre la mesure de l'évolution de nos modes de vie et d'habiter. Évoquons notamment l'évolution des formes familiales, et l'existence de familles recomposées, monoparentales, ou encore la présence de plus en plus tardive des jeunes adultes au sein du foyer parental. Ces transformations des manières « d'être chez soi » ont été accélérées par la crise sanitaire (COVID 19) et la démultiplication des usages opérés au sein de nos maisons ou appartements : télétravail, jardinage, éducation des enfants, espace de loisirs, de culture, d'échanges virtuels, etc.

Par ailleurs, l'Observatoire de l'habitat 2019/2022 dévoile dans ses différentes enquêtes nationales, une volonté croissante des Français d'agir sur les grands enjeux écologiques et sociétaux en adoptant des comportements écoresponsables au sein de leurs habitats : recyclage, compostage, énergies renouvelables, durabilité des matériaux, isolation, etc. Les trois quarts des habitants de l'Ile-de-France souhaitent aller vivre plus proche de la nature. Ils expriment un désir de nature mais également un souhait d'inventer d'autres manières d'habiter, à travers l'expérimentation d'un habitat « autosuffisant » et d'usages partagés (services mutualisés entre habitants et/ou à proximité des lieux d'habitation).



Croquis d'une rue intérieure au sein du quartier de la communauté de «cohousing» Windsong, à Langley, Canada

Infographie réalisée par l'Observatoire des Usages Emergents de la Ville en Septembre 2017, sur la base d'une enquête en ligne réalisée auprès de 7000 personnes.

COMMENT LES FRANÇAIS RÉINVENTENT-ILS LA VILLE ?

48%

DES FRANÇAIS AIMERAIENT « VIVRE AILLEURS » S'ILS EN AVAIENT LA POSSIBILITÉ. UNE ASPIRATION PARTICULIÈREMENT MARQUÉE CHEZ LES HABITANTS DES GRANDS PÔLES URBAINS.

Dans Paris Intramuros	56%
Dans les villes centres des 17 autres métropoles	57%
Dans les autres communes appartenant à un grand pôle	56%
Dans les communes appartenant à la couronne d'un ou plusieurs grands pôles	38%
Dans les communes appartenant à un petit ou un moyen pôle	46%
Dans les communes appartenant à la couronne d'un petit ou un moyen pôle	33%
Dans les communes isolées hors influence des pôles	25%

LE POIDS DE LA VOITURE DANS LA PERCEPTION DU TRAJET IDÉAL SE RÉDUIT DE MANIÈRE TRÈS PERCEPTIBLE AU SEIN DES GRANDS PÔLES URBAINS

VARIATION DE LA PRÉFÉRENCE POUR UN TRAJET EXCLUSIVEMENT RÉALISÉ EN VOITURE SELON LA ZONE D'HABITATION :

Dans Paris Intramuros	8%
Dans les villes centres des 17 autres métropoles	12%
Dans les autres communes appartenant à un grand pôle	28%
Dans les communes appartenant à la couronne d'un ou plusieurs grands pôles	36%

UN REJET DE LA GRANDE VILLE AU PROFIT DE VILLES À TAILLE HUMAINE

21%

DES FRANÇAIS SOUHAITERAIENT DÉMÉNAGER DANS LE CENTRE D'UNE GRANDE VILLE OU D'UNE MÉTROPOLE.

Les villes à taille humaine, proches des aménités des grands pôles urbains, remportent l'adhésion d'une majorité de Français.

50%	29%
Dans une ville de taille petite ou moyenne et à proximité des pôles urbains	Dans des territoires isolés des pôles urbains

L'IDÉAL DE LA VILLE NATURE L'EMPORTE SUR CEUX DES VILLES CONNECTÉE ET DIFFUSE



Dans quelle mesure vous aimeriez vivre dans ce type de ville ? (notes de 0 à 10)

7.7	6.9
Ville nature	Ville autosuffisante
6.3	6.8
Ville collaborative	Ville des courtes distances
5.8	5.0
Ville diffuse	Ville connectée

36%	43%	40%
Dans les communes appartenant à un petit ou un moyen pôle	Dans les communes appartenant à la couronne d'un petit ou un moyen pôle	Dans les communes isolées hors influence des pôles

UN ATTRAIT DES URBAINS POUR L'AUTO-PRODUCTION ALIMENTAIRE

48%

des habitants des villes-centres des métropoles seraient usagers de jardins partagés pour cultiver fruits et légumes s'ils se développaient à côté de chez eux.

LE RECOURS AU TRAVAIL À DISTANCE DES LOCAUX DES ENTREPRISES SE DÉVELOPPE

59% des actifs occupés ont déjà travaillé à distance des locaux de leur entreprise, dont 44% régulièrement (plusieurs fois par mois)

59%	27%	25%	21%	11%
Au domicile	Dans un moyen de transport (train, avion, taxi...)	Dans un lieu public (café, parc, bibliothèque, médiathèque...)	Dans un lieu de trafic (gare, aéroport...)	Dans un site de télétravail (espace de coworking, télécentre, tabl...)

LA MUTUALISATION D'ÉQUIPEMENTS ENTRE VOISINS : UN MOYEN POUR COMBLER LES CARENCES DE LA GRANDE VILLE ?

35%

des habitants des villes-centres des métropoles seraient intéressés par la mutualisation d'équipements entre voisins.

87%	83%	82%	81%	71%	70%	64%	60%	59%	31%	24%
Un espace vert	Des installations de production d'énergies renouvelables	Un potager ou un verger	Une salle de sport	Une laverie	Une salle de jeu pour les enfants	Une salle de réception	Un espace de travail	Un garage	Une chambre d'amis	Une cuisine

LA PARTICIPATION CITOYENNE, AU CŒUR DE LA VILLE DE DEMAIN

1/4 des Français ont le sentiment de participer aux grandes décisions concernant leur commune.



3/4 aimeraient que leur commune mette en place un budget participatif



d'entre eux aimeraient avoir la possibilité de s'impliquer davantage dans les grandes décisions concernant leur quartier ou leur commune

c. Dépasser les logiques de zonages et enclencher un processus d'hybridation à grande échelle

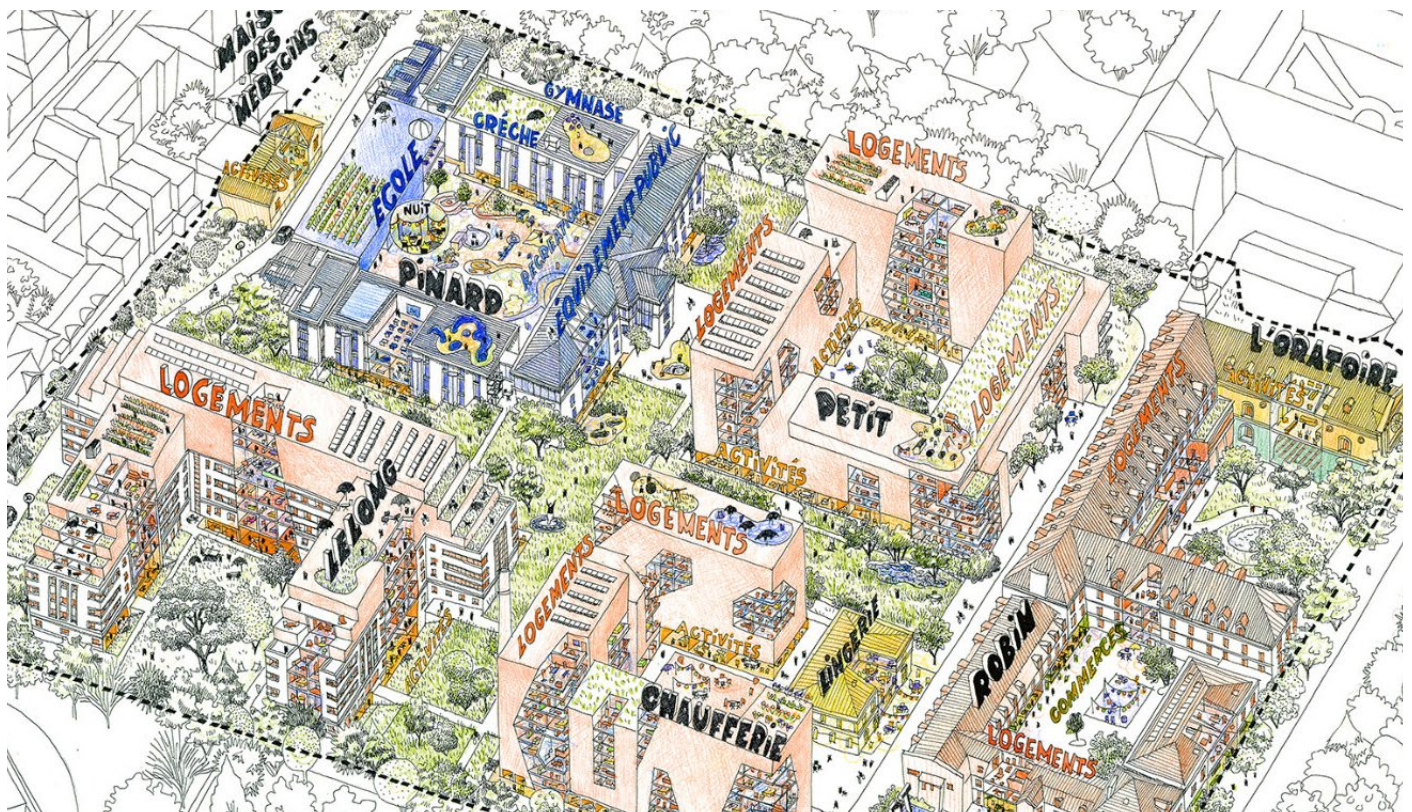
Plutôt qu'un urbanisme fonctionnaliste fondé sur une logique de zonage, de nombreuses voix s'élèvent pour défendre la nécessité de ré-imbriquer les fonctions de la Cité, afin de diversifier les usages, d'hybrider des entités monofonctionnelles, de relier des populations diverses, et de décroïsonner les formes de production.

Pour la philosophe Gabrielle Halpern nous rentrons dans un processus d'hybridation accéléré du monde : « L'hybridation c'est l'idée de faire des mariages improbables. C'est le fait de mettre ensemble des choses, des personnes, des compétences, des métiers, des sciences, des activités, des produits, des usages, des générations, qui a priori n'avaient pas grand-chose à faire ensemble, mais qui justement mis ensemble permettent de créer quelque chose de nouveau, un tiers produit, un tiers usage, un tiers modèle, une tierce économie, un tiers matériau ou un tiers lieu (...). Ce processus d'hybridation va faire que demain, tous les lieux seront des Tiers Lieux » (Gabrielle Halpern, colloque du 17 mai 2022 sur les Tiers Lieux culturels, Friche La Belle de Mai, Marseille).

Le Zéro artificialisation nette (ZAN)

Le ZAN est un objectif qui vise à limiter l'artificialisation des sols en France. Le gouvernement français a fixé en 2018 un objectif en deux étapes : diviser par deux le rythme d'artificialisation d'ici 2030, puis atteindre une artificialisation nette nulle d'ici 2050.

Pour autant, si cette prise de conscience du territoire comme bien commun et ce consensus sur le besoin de limiter l'étalement urbain sont généralisés, des voix s'élèvent. Qu'en est-il des espaces soi-disant naturels (qui couvrent près de 70% du territoire francilien - IAU 2017) mais qui sont pourtant soumis eux aussi à des dégradations : agriculture intensive, déforestation, surpâturage, pollution industrielle, irrigation ? Ne se trompe-t-on pas de cible avec l'objectif ZAN ? Sommes-nous en train de passer à côté de préoccupations essentielles en voulant préserver des espaces dits naturels mais qui ne le sont déjà plus ?



d. Leviers pour agir sur l'existant

Les enjeux environnementaux, sociaux et économiques de notre temps nous poussent à engager les villes, les quartiers, les espaces publics et les bâtiments dans une transition visant à mieux utiliser leurs espaces. Comment s'y prendre ? Quelles initiatives concrètes permettent de répondre à cette évolution de paradigme ? Plusieurs leviers peuvent d'ores et déjà être identifiés pour mieux utiliser les espaces urbains :

- Trouver des m2 sans construire : Mieux occuper le bâti existant: Adapter, transformer des lieux existants pour de nouveaux usages différents de leur usage d'origine, densifier, intensifier les usages: mutualiser, augmenter le taux d'occupation des bâtiments par exemple
- Construire sans artificialiser : Mieux utiliser les sols déjà artificialisés: Faire revivre des sites en friche, exploiter les surfaces oubliées, penser la mixité et intensifier les usages, identifier, anticiper les friches de demain
- Anticiper les évolutions de modes de vie et les usages à venir : Penser des constructions et des aménagements réversibles et adaptables, c'est-à-dire pouvant évoluer ou être transformés dans le futur pour accueillir d'autres usages - Plateaux transformables, extension des logements, démontabilité des bâtiments par exemple)
- Renaturer et restaurer les écosystèmes : Réinventer les liens ville-nature, en développant des architectures et des infrastructures propices à la biodiversité urbaine et à la régénération des écosystèmes naturels.

L'atelier sera une opportunité de réaliser un tour d'horizon des initiatives actuelles visant à mieux utiliser nos espaces - bâtiments, espaces publics, projets urbains - aujourd'hui et de donner des pistes de réflexion pour répondre à ces enjeux demain.

*La Fabrique du Clos, plateforme d'expérimentation et de réemploi réalisée par Seine-Saint-Denis Habitat et gérée par Bellastock, au sein du projet de renouvellement urbain du Clos Saint-Lazare, à Stains (93).
(Photos : Bellastock/Cheb Santier)*

Frugalité et réemploi : offrir plus de satisfactions aux habitants tout en consommant moins de ressources ?

L'urbanisme frugal vise à offrir plus de satisfactions aux habitants tout en consommant moins de ressources. Il est économe en ressources, en matériaux et en techniques (low-tech) et valorise les ressources locales (les matériaux locaux et naturels, le climat, les modes de vie et les savoir-faire). L'habitat frugal est défendu dans un Manifeste (Bornarel et al., 2018) qui appelle à la sobriété des usages, des besoins en énergie et des constructions. Les constructions doivent privilégier le réemploi et les matériaux biosourcés, les techniques artisanales et les entreprises locales, tout en tenant compte de la déconstruction en fin de vie.



Le transitoire : valoriser et aménager des espaces vacants

L'urbanisme transitoire propose des solutions d'hébergement temporaires de courte ou moyenne durée. Il cherche à valoriser et aménager des espaces vacants, qu'ils soient publics ou privés, afin de stimuler les usages, d'amplifier les échanges et de générer des pratiques sociales, urbaines, économiques ou culturelles à court terme/moyen terme. L'urbanisme transitoire est souvent considéré comme une étape d'enrichissement programmatique d'un projet d'aménagement à venir (Diguët, 2018 ; Pradel, 2019). Il incite à coloniser les espaces interstitiels, intercalaires ou les espaces d'entre-deux. Il est souvent propice à l'expérimentation et participe, en privilégiant l'occupation des bâtiments vacants, à réduire l'empreinte carbone et l'artificialisation des sols.



En haut : La PADAF / Plateforme des Acteurs de Demain (Absolument Fantastiques). (Photos : EPFIF/Plateau Urbain Antony)

Reconversion temporaire des anciens entrepôts logistiques d'Universal Music, en un lieu d'accueil d'activités artistiques, artisanales, associatives de l'Economie Sociale et Solidaire et du réemploi/recyclage/réutilisation. (Photos : Alterurbain)



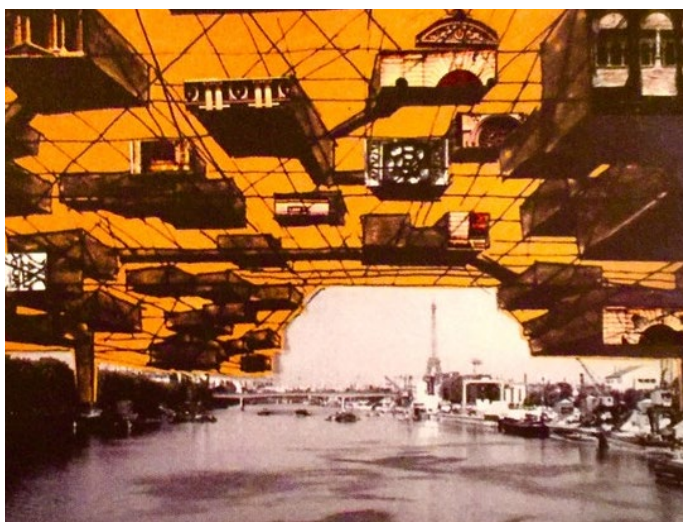
En bas : les Chants du Blossne ont organisé des concerts de l'Opéra de Rennes dans le quartier de grands ensembles à Rennes, 2016

e. Comment activer ces leviers et avec qui ?

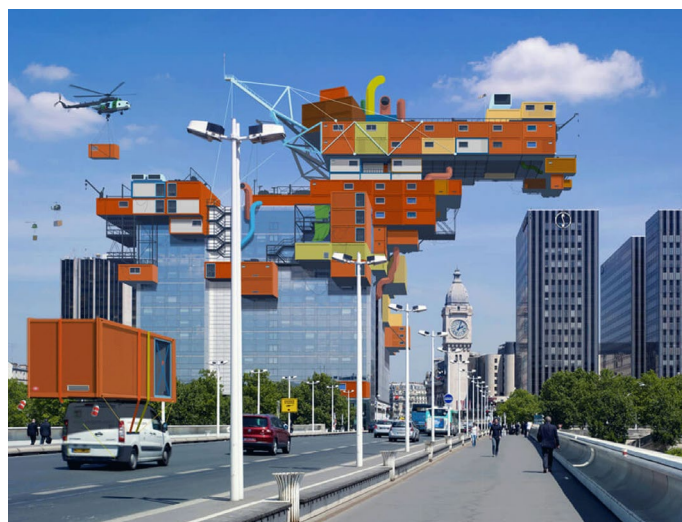
Travailler sur l'existant et partir du "déjà-là" nécessite la mobilisation de l'ensemble des acteurs d'un territoire : les collectivités territoriales, les aménageurs, les promoteurs, mais aussi les habitants et les usagers, pour proposer des processus de projet adaptés aux temporalités et aux dynamiques locales. S'il n'est pas forcément évident de faire travailler ensemble ces différents acteurs aux logiques parfois divergentes, cette coopération est essentielle pour transformer la ville à partir de l'existant...

Comment la fabrication de la ville peut-elle s'appuyer sur des collectifs issus de la société civile pour porter ce type de démarche au plus près des habitants ?

Comment les propositions de l'atelier francilien pourront-elles contribuer à cette réflexion ?



Depuis les années 60, Yona Friedman théorise la ville spatiale et la ville continent, réseau de cellules résidentielles et de transport pouvant croître en interaction avec les villes historiques.



Archigram imaginait en 1964 la «Plug-In City», faite d'unités résidentielles modulaires se raccordant à une structure centrale. Alain Bublex en offrait une illustration ludique et pragmatique à Paris, en 2000.

La ville sur la ville : visions utopiques

Comment faire la ville sur la ville et faire évoluer son mode de fabrication ? Si les utopies urbaines sont fictives, certaines se sont intéressées à la relation avec l'existant.

Yona Friedman envisageait ainsi un ruban urbain continu pour bâtir une strate moderne sur la ville historique parisienne. ArchiGram proposait en même temps, dans la «Plug-In City», une ville modulaire, se construisant au fur et à mesure à la façon de Lego.

De manière plus contemporaine, les visions utopiques de régénération urbaine répondent à l'impératif climatique par le végétal, qu'elles soient matinales de technologie (Vincent Callebaut) ou de biomimétisme (Schuiten).

Dans un monde aux ressources limitées, quelles nouvelles visions pour développer la ville sur la ville ?



En 2015, Vincent Callebaut propose une vision de la capitale en 2050, tournée vers les dernières innovations technologiques en matière d'énergie et la mutation des bâtiments parisiens afin qu'ils produisent de l'énergie sans polluer.



Luc Schuiten propose en 2005 d'imaginer l'avenir de Venise biomimétique. La ville s'étend sous le niveau de la surface des canaux : elle devient bioluminescente et se déploie sous les bâtiments historiques, lui assurant de nouvelles fondations tout en la maintenant hors des risques d'inondation. Quant au projet de refuges de Diogène (à droite), il propose d'intégrer dans l'environnement urbain existant des refuges pour sans-abris à moindre coût.

2. Réparer l'urbain :

3 grands défis posés par l'atelier

α. Construire des densités urbaines et naturelles pour répondre aux besoins multiples

Faut-il encore densifier ? Et comment rendre la ville dense désirable ?

La densité est généralement perçue négativement. Pourtant, travailler sur l'existant implique, a priori, la densification de la ville constituée. L'atelier sera l'occasion d'en explorer les conditions d'acceptabilité. Il s'agira de parler de Densité(s) au pluriel car le territoire francilien recèle une grande richesse d'habitats, de formes architecturales et de tissus urbains : le défi est d'accorder densité et qualité de vie en harmonie avec toute cette diversité des territoires.

Le paysagiste Gilles Clément a, de longue date, interrogé la question de la densité urbaine, en expérimentant et en théorisant les notions de "jardin en mouvement" et de "tiers-paysage". Pour Gilles Clément, la densité n'est pas une fin en soi. L'essentiel réside dans notre capacité à développer des espaces bâtis et urbains qui fonctionnent en symbiose avec la nature et la diversité du vivant. Il s'agit de penser la ville recyclable à l'image du jardinier qui produit du compost et recycle la matière organique.

- Comment répondre au besoin de nature en ville de plus en plus fort chez les Français ?
- La préservation des espaces non construits peut-elle être une opportunité pour une meilleure qualité urbaine ?
- Comment aller vers une ville plus accueillante, plus verte et plus vivante en s'appuyant sur l'existant ?

Quel lien à la nature pour chacun dans le Grand Paris ?

Depuis toujours et aujourd'hui encore en France, l'envie d'habiter dans un pavillon domine largement. Cet idéal a été renforcé par la crise sanitaire et s'est traduit vers le départ de nombreux citoyens de grandes métropoles vers des villes moins denses capables de répondre au besoin d'une proximité avec la nature. Comment répondre à ce besoin de nature en ville dans le Grand Paris ? Ce besoin est-il nécessairement contradictoire avec la notion de densité urbaine ?

En s'inspirant des écosystèmes naturels et des principes du vivant, l'urbanisme peut générer des architectures et des infrastructures régénératives en mesure de produire de la biodiversité, de l'énergie, de la nourriture, de recycler les déchets, de stocker du carbone et/ou de purifier l'air comme l'eau.

- Comment densifier la ville tout en améliorant la qualité de vie des habitants ? Comment et où densifier ?
- Quelles différences de perception entre les cœurs de ville denses et les territoires périurbains ou ruraux ?
- Quelles formes architecturales et sociales prendront ces nouvelles densités ?
- Vers une densité naturelle : comment améliorer la qualité, densité et biodiversité des espaces ouverts ?

« L'école de la Biodiversité », Groupe scolaire des sciences et de la biodiversité, Chartier-Dalix architectes, Boulogne-Billancourt.
Groupe scolaire conçu pour créer un écosystème local.



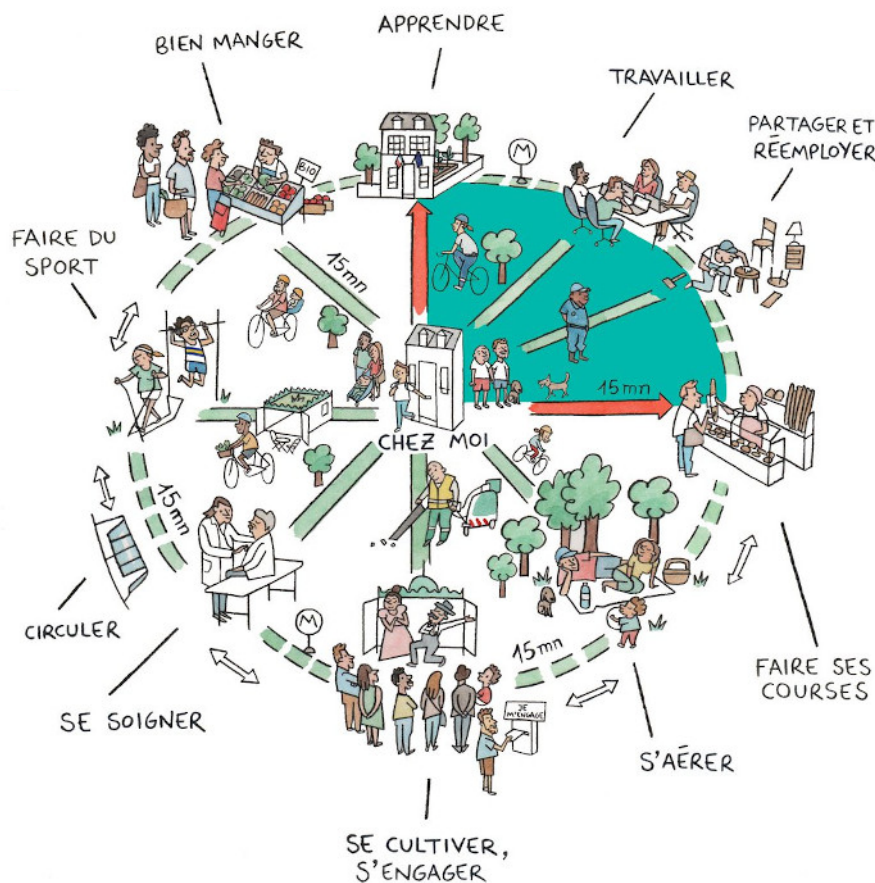
Réinterroger la mobilité. Comment mieux se déplacer demain ?

Agir sur l'existant, ce doit être aussi apporter plus de proximité et de services et réduire les besoins de mobilité, notamment de la dépendance à la voiture. Que ce soit pour les habitants actuels ou futurs, l'intervention sur un territoire déjà urbanisé permet de bénéficier et d'augmenter l'offre de proximité d'équipements, de services publics, de commerces et d'activités mais aussi de développer de nouvelles formes de mobilités, douces, partagées et plus écologiques.

La réflexion de la ville du quart d'heure de Carlos Moreno propose de repenser la ville dense en créant des centres de services de proximité accessibles à tous dans un rayon de 15 minutes à pied ou à vélo. Cette approche vise à améliorer la qualité de vie des citoyens, réduire la congestion automobile et favoriser la convivialité dans les quartiers.

Cette réflexion pourrait être menée à l'échelle de la région francilienne. Cela impliquerait de repenser l'aménagement du territoire en favorisant la mixité sociale, la diversité des activités et des services, ainsi que la mobilité douce. De telles initiatives pourraient contribuer à créer de nouvelles centralités et à renforcer l'attractivité des territoires périurbains, tout en répondant aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux actuels.

Enfin, en lien avec la mobilité, la question du stationnement devra également être posée : Comment minimiser l'impact de la place de la voiture dans l'espace public ? Comment libérer de l'espace en proposant des solutions de stationnement innovantes (parking silo en hauteur pour éviter l'artificialisation, parking incliné, parking vertical par exemple) ?



La ville du quart d'heure telle que conceptualisée par Carlos Moreno, dessin de Micaël

b. Quels processus économiques et participatifs pour permettre l'avènement d'une ville aux fonctions et usages plus hybrides ?

Comment intégrer le surcôt économique qu'engendre le recyclage de l'existant ?

Lors d'une transformation, les coûts sont plus élevés que pour une construction neuve. La résolution de l'équation économique des opérations de transformation urbaine est un défi qui reste à relever, dans un contexte de raréfaction des ressources.

Comment favoriser la participation des habitants dans la transformation de la ville ?

L'urbanisme participatif est porté par la définition d'une réponse urbaine et architecturale pérenne, qui réponde au plus près des besoins des habitants et des communautés. L'urbanisme participatif se déploie souvent à travers la création d'une maîtrise d'usage. La maîtrise d'usage donne de nouveaux outils et moyens pour intégrer les actuels et futurs habitants ou usagers finaux des lieux, qui vont être construits ou transformés, au processus de conception du projet urbain ou architectural. L'objectif étant de bâtir des villes, des espaces et des équipements plus adaptés à leurs différents contextes et à leurs habitants. L'urbanisme participatif se réfère aux expériences d'habitat participatif ou de co-living, qui permettent à des groupes d'habitants de se rassembler pour concevoir, construire, rénover leurs logements, ou à des jeunes actifs de partager leurs lieux de vie et les services liés, au sein d'une communauté affective et professionnelle. L'habitat participatif apparaît comme un mode d'habiter favorable à l'usage des solutions écologiques et au développement des espaces communs (espaces collectifs, jardins partagés, « pièces en plus », laveries, conciergeries, locaux communs résidentiels adaptables en fonction de leurs usages collectifs ou privés).

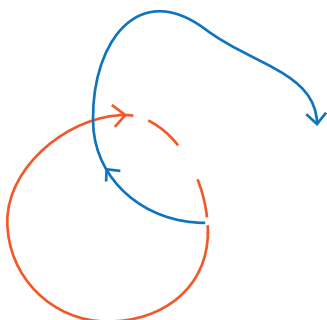
- Comment financer les opérations de réparation de l'existant ?
- Quels sont les nouveaux leviers techniques, partenariaux, organisationnels, juridiques et économiques ?
- Qui sont les nouveaux acteurs de la ville de demain ?
- Comment transformer les modèles économiques de l'aménagement : nouveaux partenariats, montages, contrats ?
- Comment intégrer la société civile dans ces réflexions sur le financement et l'exploitation ?



Jardin collectif de l'habitat participatif Diwan, à Montreuil (8 logements livrés en 2008. Photo : Xavier Point/Diwan)



Plusieurs communes et la région Île-de-France ont mis en place depuis quelques années un budget participatif : une petite partie du budget d'investissement est soumise au vote pour soutenir des projets écologiques. (Photo : Mairie de Pantin)



c. Quelles évolutions pour répondre à de nouveaux modes d'habiter et à la crise du logement ?

Les nouveaux modes de vie

De nouveaux modes d'habiter sont actuellement explorés par les acteurs de la ville et de l'habitat pour assurer un développement urbain plus soutenable, adapté aux enjeux écologiques et aux évolutions sociétales (densité soutenable, consommation et gestion raisonnable des ressources, vieillissement de la population, recompositions familiales, etc.). Ces nouveaux modes d'habiter participent à la réinvention de l'urbanisme, en cassant les codes architecturaux et en introduisant de l'adaptabilité, de la réversibilité, du transitoire, de l'expérimentation, de la frugalité, du réemploi, du partage ou encore de biodiversité dans la fabrique des villes. Ils constituent autant de solutions possibles pour « réparer l'urbain et travailler sur l'existant ».

Comment créer des espaces adaptables à l'évolution des usages et des modes de vie ?

L'adaptabilité fait référence aux figures de la « ville malléable » (Gwiazdzinski, 2007) ou de l'urbanisme de la « chronotopie » (Asher, 1997, Lussault, 2001) qui intègrent la temporalité des usages dans la fabrique des lieux, afin d'optimiser l'utilisation des bâtiments et des espaces de la ville : les espaces peuvent être utilisés différemment selon l'heure de la journée, la saison, les époques... L'architecture et l'urbanisme de la ville malléable créent des « pièces en plus », des « volumes capables » et des espaces « évolutifs », « divisibles », « jumelables », « réversibles », « augmentés », en capacité d'évoluer en fonction des besoins des futurs acquéreurs. Ces systèmes constructifs flexibles permettent de sortir des standards typologiques, tout en limitant la consommation d'espaces et de terrains vierges.



Les Cèdres, Agence d'architecture La Soda, à Issy-Les-Moulineaux - Reconversion d'immeubles de bureaux en logements



Près de La Défense, «Vive les grues» anime et végétalise un quartier en construction de manière transitoire. (Photo : Yes we camp)

- Comment répondre à la crise du logement ?
- Comment répondre aux désirs de la maison individuelle ? L'habitat intermédiaire peut-il être une piste de réponse ?
- Comment améliorer, faire évoluer qualitativement le logement déjà construit ?
- Comment aborder la question du logement par les espaces du commun ?

Métamorphoses

Villes et territoires recomposés face aux défis climatiques

L'atelier a pour point de départ les réflexions en cours sur la lutte contre l'artificialisation des sols. L'objectif « Zéro Artificialisation Nette » des sols (ZAN), inscrit dans la loi française « Climat et résilience » de 2021, fixe comme première étape une division par deux du rythme de consommation d'espaces naturels et agricoles sur les dix prochaines années, par rapport à la décennie précédente.

Cet objectif ouvre une réflexion plus large sur la recherche de modèles d'aménagement plus respectueux des territoires.

Si la lutte contre l'étalement urbain remet profondément en cause le modèle pavillonnaire au profit du logement collectif et de la densification, il faut pourtant questionner la densification de la ville et les défis et contradictions que cela pose...

Perte d'attractivité des villes denses (accentuée par la crise sanitaire), recherche des habitants d'une proximité à la nature, crise actuelle du logement, évolution des modes de vie, crise économique actuelle ...Comment répondre aux défis climatiques, environnementaux et sociaux sans sacrifier la qualité de vie des habitants ?

Les sujets abordés dans l'atelier mêlent les enjeux de recyclage urbain, de consommation et gestion raisonnée des ressources, de l'adaptabilité des espaces, de la mixité sociale et programmatique ou encore la question essentielle des mobilités et de l'accès aux services tout en questionnant la participation des habitants et les manières de faire une ville plus habitable et moins gourmande.

Comment lutter contre l'artificialisation des sols ?

Peut-on améliorer la qualité de vie des habitants en densifiant la ville ou faut-il au contraire éviter l'hyperconcentration ?

Comment répondre aux défis actuels, climatiques, environnementaux, sociaux, sur des territoires aux échelles et aux caractéristiques variées ?

Comment répondre à la diversité des modes d'habiter, de travailler ?

Comment mieux faire coexister ville et nature ?

Bibliographie

ASCHER, F., 1997, « Du vivre en juste à temps au chrono-urbanisme », Les Annales de la Recherche Urbaine, n°77, pp. 113-123.

BORNAREL, A., GAUZIN-MÜLLER, D., MADEC, P., 2018, Manifeste pour une frugalité heureuse dans l'architecture et l'aménagement des territoires urbains et ruraux.

DIGUET, C., 2018, L'urbanisme transitoire. Optimisation foncière ou fabrique urbaine partagée ?, IAU îdF.

GWIAZDZINSKI, L., 2007, « Redistribution des cartes dans la ville malléable », Espace, Populations et Sociétés, n°2-3, pp. 397-410.

HALPERN, G., 2021, Demain, tous les lieux seront des tiers-lieux !, Usbek et Rica

LUSSAULT, M., 2001, « L'urbanisme de la chronotopie », Les temps de la ville, Les Cahiers Millénaire 3, n°27, pp. 63-69.

PAWLYN, M., 2011, Biomimicry in Architecture, Riba Publishing

PRADEL, B., 2019, L'urbanisme temporaire, transitoire, éphémère, des définitions pour y voir plus clair, Ecole urbaine de Lyon.

Participer à l'atelier

Lieu et dates

L'atelier se déroule à Cergy-Pontoise, et en Île-de-France, du 3 au 21 septembre 2023.

Des tables rondes d'experts nationaux et internationaux se dérouleront en préparation de l'atelier, en visio-conférence (Mai et Juin 2023). Des documents préparatoires présentant le territoire et le sujet plus en détails seront publiés prochainement.

Déroulé de l'atelier

L'atelier est organisé selon la méthode originale des Ateliers, consistant à réunir des professionnels de pays et métiers différents répartis en équipes pluridisciplinaires. L'approche des ateliers est multiscale, allant de la région Île-de-France à l'échelle des communes et quartier, et jusqu'à l'échelle de la rue.

Les premiers jours sont consacrés à l'étude du territoire, à des rencontres et des séances de travail permettant à chacun de découvrir et de s'appropriier le territoire et ses différentes échelles de l'atelier. Les équipes commencent ensuite à travailler en groupe. Des temps forts d'échange et de débat avec les acteurs locaux s'organisent autour des Forums d'échange.

À l'issue de la troisième semaine de travail, un jury composé de professionnels locaux et internationaux et de décideurs locaux est rassemblé pour écouter et analyser les propositions et la démarche de chaque équipe. Les présentations sont publiques. Au terme de celles-ci, est organisée une délibération du jury dont l'objectif n'est pas le choix d'une proposition, mais la recherche d'informations importantes et stratégiques qui permettront de donner une continuité aux travaux et de créer une complémentarité entre les différents groupes.

L'atelier s'accompagne de la production de quatre documents présentant le sujet, le contexte et les propositions des équipes. A l'issue de l'atelier est produite une synthèse à destination des partenaires en mettant en avant les indications du jury et l'analyse transversale du travail des trois équipes.



Comment postuler ?

L'atelier est ouvert aux étudiants en fin de cycle et aux jeunes professionnels jusqu'à 30 ans, de toutes disciplines (urbanisme, art, économie, agronomie, sociologie, logistique, ingénierie, architecture, histoire, architecture, paysage, etc) et de toutes nationalités.

Seules restrictions

Bonne maîtrise de l'anglais pour pouvoir travailler au sein d'équipes internationales, disponibilité complète aux dates de l'atelier, limite d'âge 30 ans

Éléments à rassembler pour candidater

Afin d'être candidat, veuillez préparer :

- votre CV en une ou deux pages
- un travail personnel ou un extrait d'un travail personnel (max 6 pages), en lien avec le sujet de l'atelier et/ou sur votre territoire d'origine. Ce travail a une forme libre et peut inclure illustrations, photos, et autres productions graphiques.
- une présentation de vous en 80 mots

Ces deux éléments sont à mettre en pièce jointe dans le formulaire en ligne : <https://www.ateliers.org/l/2023-apply>

Conditions d'inscription

Les frais de participation à l'atelier s'élèvent à 150 euros incluant les frais de d'adhésion à l'association, l'hébergement pour toute la durée de l'atelier à Cergy-Pontoise, transports régionaux et visites organisées, repas collectifs et collations, conférences, salles de travail et matériel de dessin.

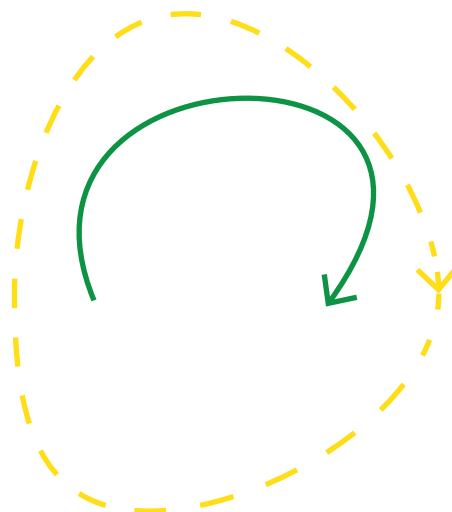
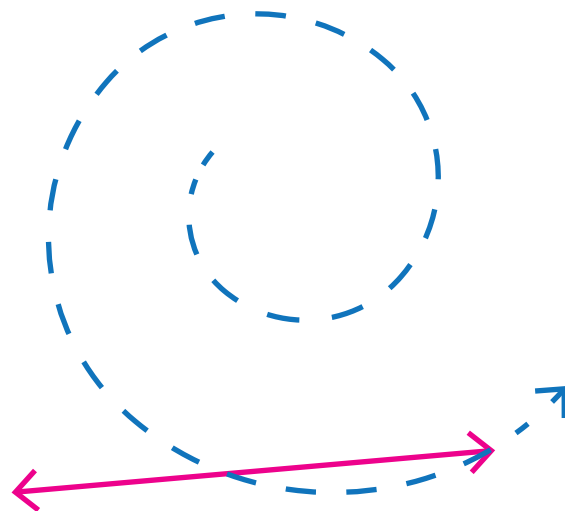
Date limite de candidature

08 Mai 2023 à 23h59 (UTC+2)

Les résultats seront annoncés le 22 Mai.

Vous avez des questions ?

N'hésitez pas à écrire à metamorphosis@ateliers.org



les Ateliers
maîtrise d'œuvre urbaine